

.....
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

Réunion du Bureau Directeur de la LMCA

Le 21 Juin 2013 à Sainte Menehould

Compte Rendu

Etaient Présents :

- Mr TOURTE Jean Pol (Président)
- Mr GIRAUX Michel (Vice-Président)
- Melle TESSIER Nathalie (Secrétaire – Trésorière)
- Mr CHAPLAIN Laurent (Président de la Commission de Moto-Cross)
- Mr DELANDHUY Jean Noël (Membre)
- Mr DUJANCOURT Ludovic (Membre)
- Mr DUPUIS Philippe (Président de la Commission Trial)
- Mr FRIQUET Joël (Président de la Commission Vitesse Tourisme)
- Mr GABREAUX Mickaël (président du Collège de Chronométrage)
- Mr LAROSE Didier (Membre)
- Mr LOIX Régis (Membre)
- Mr RAGUET Patrick (Membre)
- Mr SEGUIN Philippe (Membre)

Assistaient également :

- Mr VIGREUX Jean Marc

Excusés :

- Mr FAIVRE Joël (Vice-Président)
- Mr SOT Michel (Vice-Président)
- Mr LACHUT Joël (Membre)
- Mr LAMOUREUX Ferdinand (Membre)
- Mr MICHAUDET Jérôme (Membre)

Mr TOURTE Jean Pol ouvre la séance à 19 H 20 et remercie les personnes présentes.
13 Membres sont présents donc le quorum est atteint et la séance peut démarrer.

Mr TOURTE nous parle de l'Assemblée générale de la FFM où Mr FAIVRE Joël était présent.
La FFM change d'assureur et quitte AMV.
Le prix des licences va augmenter fortement ainsi que le prix de l'Affiliation des clubs.

Les affaires

Mr LEFEBVRE Johnny n'a pas fait appel à sa sanction prise par la FFM. Il doit payer également 350 Euros.

Mr SANZEY a envoyé sa lettre de démission de toutes ses fonctions au sein de la LMCA au Président.

Les membres du bureau demandent à ce que Thierry règle les CASM délivrés, qu'il restitue le matériel (Ordinateur, imprimante, rétroprojecteur, maillots, etc..). La ligne téléphonique devra être arrêtée.

Signaler à la FFM que Thierry ne passe plus de CASM en Champagne-Ardenne.

Remplacer Thierry par Maxime DELAHAUT pour les CASM Marne et Ardennes.

Prix du CASM : 50 Euros

Minimum 100 Euros pour le formateur + frais de déplacement (0.30 Euros par km) pour les sessions programmées par la ligue.

La ligue fera un calendrier de CASM.

Toutes ces demandes sont passées au vote : Contre : 0, Abstention : 2, Pour : 11

Adopté à la majorité.

Subvention : Michel GIRAUX a demandé et obtenu 5 500 Euros par la Région.

On attend le CNDS. (Voir plus bas)

Enduro : Président par Intérim

Jean Pol TOURTE propose Patrick RAGUET

Demande acceptée : Contre 0, Abstention : 1, Pour : 12.

Proposition de faire une réunion de la Commission d'Enduro et du Comité : le 12 Juillet.

(Hors réunion : Compte tenu des vacances, elle se déroulera plus tard. Le 19 juillet ou en septembre.)

La FFM demande un Monsieur Sécurité : Pour la Champagne-Ardenne, se sera : Mr Michel GIRAUX (Titulaire) et Mr Mickaël GABREAUX (Suppléant).

Spéciale Enduro et Terrain de Trial de Thierry SANZEY : Demander à la FFM de retirer l'avis de la LMCA pour non compétence (terrain situé en Picardie).

Moto Cross : Laurent CHAPLAIN

Moulin St Hubert : annulé (neige)

La Neuville aux joutes : annulé (accident mortel)

Le chêne : annulé (inondation) et reporté le 04 Août

Gudmont : annulé pas d'accord FFM

Manre : annulé (mauvais temps) et reporté le 15 Septembre

Il y a une forte participation en 125cc.

Quads : L'épreuve de Sommauthe a été annulée par manque de participants.

Stages de détection : Le Comité déplore les inscriptions de Maxime SOT et de Jimmy COSSUS, sans passer par la ligue.

Coupe des Régions : dossier à renvoyer avant le 12 Août.

L'équipe sera faite après Sommauthe.

Délégué : Philippe SEGUIN ;

Problème de numérotation aux Riceys.

Engagements sur internet pour 2014 (voir le crédit agricole et faire devis).

Voir qui s'occupera du site de la Ligue.

Délégué : 04/08 - Le Chêne (Laurent CHAPLAIN)

15/09 - Manre (Joël LACHUT et Laurent CHAPLAIN)

Trial : Philippe DUPUIS

Neuville sur seine : 38 pilotes inscrits

Monthermé en bonne voie (compte pour le championnat de Belgique)

Démonstration à Brienne le château

Dans l'ensemble, pas de problème.

Tourisme : Joël FRIQUET

Rallye FIM à Epernay (aucune invitation reçue)

Vitesse : Joël FRIQUET

Pas de résultat.

Educatif : Philippe SEGUIN

Problèmes avec le kid 50cc à Mailly le Camp

Technique : Joël FRIQUET

Examen fin 2013 pour les OCT 1

4 sonomètres à acheter

15 protèges oreilles

Voté à 13 voix pour

Chronométrage : Mickaël GABREAUX

Endurance : proposé les transpondeurs avec une location à 7 euros (pas obligatoire pour cette année) : Contre : 1,

Abstention : 3, Pour : 7

Adopté.

Environnement : Philippe SEGUIN :

Tapis de sol : manque environ 2%

Trésorerie : Michel GIRAUX n'a rien remarqué, il faut voir pour le téléphone avec France Télécom.

Assemblée Générale de la Ligue : Fixée au 7 décembre. Toujours pas de nouvelle de Michel SOT pour le lieu.

Médailles FFM : Gérald BERNIER, Xavier PLAQUIN, Michel SOT et Gérard NALOT

Réunion du Calendrier le 19 Octobre à LAVAL sur TOURBE.

La séance est close à 00 H 20



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Le 03/07/2013

Dossier suivi par

Julien XIBERRAS

03.26.26.98.23

julien.xiberras@drjscs.gouv.fr

Le Délégué territorial du C. N. D. S.

à

Madame ou Monsieur le Président

LIGUE MOTOCYCLISTE DE
CHAMPAGNE-ARDENNE

29 Rue de Montigny aux Bois
08000 Charleville-Mézières

Nos réf : 0702818/268146

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous avez déposé pour l'année 2013, au titre de la part territoriale du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), une demande de financement relative aux projets que vous vous proposiez de mener cette année.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que, après instruction de votre dossier et avis favorable de la Commission territoriale, une subvention d'un montant de 4000€ sera attribuée à votre association afin de vous aider à réaliser la ou les actions suivantes :

- o Stages sportifs de perfection. - Stages jeunes : 3000 €
- o Déplacement des sélections - Coupes des régions : 500 €
- o Déplacement des sélections - Masters Kids : 170 €
- o Formation responsab.& animation - formation des officiel : 330 €

Je vous rappelle que vous devrez produire un compte rendu financier et un bilan qualitatif de cette ou ces actions si vous déposez une nouvelle demande de subvention pour la campagne du CNDS en 2014 ou, à défaut, dans les six mois à compter de la fin des actions subventionnées cette année.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Délégué Territorial et par délégation
L'inspecteur principal

Jean-Louis GAUTHIER

Mail envoyé par Patrick RAGUET

Comme vous devez le savoir j'ai été désigné Président de la commission d'enduro par intérim suite à la démission de Thierry SANZEY

Je vous propose de nous réunir pour faire le point sur la commission et envisager l'avenir sachant que je ne fais que le lien entre la commission et le comité directeur.

Pour cela je vous propose de nous réunir le vendredi 26 juillet à 18h AU BUFFALO GRILL à CHALON SUR MARNE qui je pense est plus centralisé pour la majorité des membres, merci de votre collaboration, si toutefois en cette période de vacances cette date ne convenait pas à une majorité de personnes nous la reporterions en septembre.

Je tiens aussi à préciser que toutes les personnes œuvrant dans l'enduro seront les bienvenues.

Merci de me répondre sur votre présence assez rapidement pour faire le point sur les présents.

Amicalement RAGUET Patrick

Patrick RAGUET vient de m'informer que 3 personnes seulement sur 15 sont disponibles le 26 juillet. En conséquence, la réunion est reportée à début septembre.

EN PROVENANCE DE LA FEDERATION

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, je reviens vers vous au sujet des Assemblées Générales 2013 / 2014.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me communiquer dès qu'ils seront déterminés les dates et lieux de votre prochaine Assemblée Générale.

Bien cordialement.

Nathalie LEMOINE
Assistante de Direction

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous informer que notre Président a consenti, pour les pilotes, domiciliés en France et jamais licenciés à la FFM, ayant participé aux manifestations européennes concernant les motos classiques et historiques pour lesquelles des licences journées ont été délivrées sur place par la FMN de l'organisateur jusqu'en 2012, à la délivrance d'un CASM par équivalence compte-tenu des nouvelles règles de la FIM-Europe qui s'imposent à partir de 2013. Cette modification réglementaire nécessite aujourd'hui de détenir une licence annuelle de compétition, a minima NCB, et l'émission d'un timbre Europe pour y participer.

La délivrance de ce CASM ne se fera qu'à l'appui de justificatifs (copie des classement, copie des licences 1 manifestation émises par l'organisateur...).

Dans l'espoir d'avoir satisfait les deux requérants,
Bien sportivement

Michel LEROY
Directeur Administratif et Financier

STAGE DE DETECTION MOTO CROSS

Lieu : MAXEVILLE

Zone 2

Date: 2 & 3 juillet 2013



Educateurs : Thierry JACQUEL / Thibaut MUGNIER

NOM Prénom	Chrono	1	Chrono	2	Chrono	3	Chrono	4	Cour ses	
	temps	place	temps	place	temps	place	temps	place	1	2
Champagne/Ardenne										
MAUCLAIRE Quentin	2,07,39	6	2,05,70	6	2,11,94	4	2,106	4	22	2
BERECHE Tom	2,07,57	7	2,06,79	7	2,15,88	8	2,15,21	8	6	6
PROST Tanguy	2,08,94	9	2,08,04	8	2,16,84	9	2,12,84	7	5	9
COSSUS Jimmy	2,02,01	2	2,01,97	2	2,11,28	3	2,09,66	3	22	3
SOT Maxime	1,57,52	1	1,52,26	1	2,06,11	1	2,05,60	1	1	1
DEPUISET Lois	2,07,21	5	2,03,87	3	2,13,10	6	2,11,72	6	2	7
WILTGEN Aurélien	ABS									
BARROIS Samuel	2,13,77	14	2,12,30	14	2,22,63	13	2,23,27	13	22	10
Bourgogne										
BLACHE Mattéo	2,04,78	3	2,05,01	4	2,12,81	5	2,11,23	5	3	5
COUTAREL Allan	2,19,39	19	2,17,61	17	2,31,00	17	2,26,85	16	15	14
CHAMBERAUD Théo	2,10,41	10	2,11,43	12	2,17,82	10	2,15,66	9	10	11
PEDRINA Théo	2,08,57	8	2,09,88	10	2,15,78	7	2,15,91	10	8	8
SOULIER Morgane	2,20,63	21	2,18,25	20	2,26,06	15	ab	22	13	17
BERRY Thimothé	2,05,52	4	2,05,65	5	2,10,76	2	2,07,31	2	4	4
Franche Comté										
LEJEUNE Jules	2,16,04	16	2,16,37	19	2,33,73	18	2,32,27	17	14	13
PIN Charles										
Lorraine										
GELLER Léo	2,18,81	17	2,15,60	16	2,38,06	20	2,33,34	18	22	18
GUEBEL Théo	2,13,00	13	2,11,33	11	2,21,70	11	2,22,96	12	7	15
GUEBEL Hugo	2,10,70	11	2,09,26	9	2,22,38	12	2,20,81	11	9	12
PICH Gaëtan	2,23,43	22	2,23,72	22	2,48,65	22	2,41,77	20	22	20
BLANCHARD Justine	2,19,92	20	2,19,60	21	2,45,71	21	2,48,91	21	16	21
COLLIGNON Jean	2,19,27	18	2,17,27	18	2,35,91	19	2,33,81	19	14	16
Alsace										
TROESCH Loris	2,10,73	12	2,12,22	13	2,28,34	16	2,23,88	15	11	22
BORGIOLO Thomas	2,15,29	15	2,14,09	15	2,24,60	14	2,23,82	14	12	19
SCHEURER Yannick	ABS									
FAUST Gauthier	ABS									
CAVALLI Théo	ABS									
CRNJANSKI Yann	ABS									

STAGE DE DETECTION MOTO CROSS

Lieu : MAXEVILLE

Zone 2

Date: 2 & 3 juillet 2013



Educateurs : Thierry JACQUEL / Thibaut MUGNIER

NOM Prénom	Chronos				Courses		Pilotage	Tests	Total	Place
	1	2	3	4	1	2		Physiq		
Champagne/Ardenne										
MAUCLAIRE Quentin	6	6	4	4	22	2	3	1	26	3
BERECHE Tom	7	7	8	8	6	6	8	18	60	8
PROST Tanguy	9	8	9	7	5	9	7	3	48	7
COSSUS Jimmy	2	2	3	3	22	3	2	8	23	2
SOT Maxime	1	1	1	1	1	1	1	7	13	1
DEPUISSET Lois	5	3	6	6	2	7	2	5	29	4
BARROS Samuel	14	14	13	13	22	10	13	18	95	15
WILTGEN Aurélien	non	exc								
Bourgogne										
BLACHE Mattéo	3	4	5	5	3	5	5	9	34	6
COUTAREL Allan	19	17	17	16	15	14	14	10	103	16
CHAMBERAUD Théo	10	12	10	9	10	11	9	5	64	10
PEDRINA Théo	8	10	7	10	8	8	10	11	62	9
SOULIER Morgane	21	20	15	22	13	17	21	7	114	18
BERRY Thimothé	4	5	2	2	4	4	6	9	31	5
Franche Comté										
LEJEUNE Jules	16	19	18	17	22	13	18	4	105	17
PIN Charles	non	exc								
Lorraine										
GELLER Léo	17	16	20	18	22	18	20	12	121	20
GUEBEL Théo	13	11	11	12	7	15	12	11	77	11
GUEBEL Hugo	11	9	12	11	9	12	11	15	78	12
PICH Gaëtan	22	22	22	20	22	20	19	17	142	22
BLANCHARD Justine	20	21	21	21	16	21	22	20	141	21
COLLIGNON Jean	18	18	19	19	14	16	16	14	115	19
Alsace										
TROESCH Loris	12	13	16	15	11	22	15	16	98	14
BORGIOLI Thomas	15	15	14	14	12	19	10	4	84	13
SCHEURER Yannick	non	exc								
FAUST Gauthier	non	exc								
CAVALLI Théo	non	exc								
CRNJANSKI Yann	non	exc								

Classement moins 1 resultat

FORMATION EXPERT

Lettre Michel GIRAUX



Objet : Formation des experts sécurité

Paris, le mardi 16 juillet 2013

Bonjour Michel,

Lors du renouvellement de son mandat, le Président BOLLE a annoncé que la sécurité des circuits de Motocross serait la priorité majeure de la Fédération Française de Motocyclisme.

A cet égard, Olivier ROBERT a été chargé de piloter cette mission. Afin de l'accompagner dans cette tâche, le Président a demandé à chaque ligue de proposer une (ou deux) personne(s) chargée(s) de relayer cette action au niveau local.

Votre Ligue Motocycliste Régionale a présenté votre candidature à la formation destinée à former les experts habilités à visiter les circuits de motocross.

Comme indiqué dans le courrier de convocation, cette formation avait pour objectif, d'une part, de présenter les futures normes de sécurité des circuits de motocross et d'autre part, de permettre l'évaluation des candidats.

A ce titre, les candidats ont dû satisfaire à deux examens pourvus du même coefficient, l'un théorique (questionnaire sur la réglementation) et l'autre pratique consistant en une "mise en situation" pour évaluer la sécurité du circuit sur lequel la formation était dispensée.

Pour valider cette formation, les critères retenus ont été les suivants :

- Toute note inférieure à 10/20 à l'un des examens est éliminatoire ;
- Le candidat doit avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 au cumul des 2 notes.

En conséquence, nous avons le plaisir de vous informer que les résultats obtenus lors de la formation à laquelle vous avez participé, 15,30/20 au questionnaire et 12/20 à l'évaluation du circuit, vous permettent d'être désigné en qualité d'expert sécurité.

Vous remerciant une nouvelle fois de votre engagement et de votre précieuse contribution au développement de nos activités.

Nous vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des sports et de la réglementation





Objet : Formation des experts sécurité

Paris, le mardi 16 juillet 2013

Bonjour Mickael,

Lors du renouvellement de son mandat, le Président BOLLE a annoncé que la sécurité des circuits de Motocross serait la priorité majeure de la Fédération Française de Motocyclisme.

A cet égard, Olivier ROBERT a été chargé de piloter cette mission. Afin de l'accompagner dans cette tâche, le Président a demandé à chaque ligue de proposer une (ou deux) personne(s) chargée(s) de relayer cette action au niveau local.

Votre Ligue Motocycliste Régionale a présenté votre candidature à la formation destinée à former les experts habilités à visiter les circuits de motocross.

Comme indiqué dans le courrier de convocation, cette formation avait pour objectif, d'une part, de présenter les futures normes de sécurité des circuits de motocross et d'autre part, de permettre l'évaluation des candidats.

A ce titre, les candidats ont dû satisfaire à deux examens pourvus du même coefficient, l'un théorique (questionnaire sur la réglementation) et l'autre pratique consistant en une "mise en situation" pour évaluer la sécurité du circuit sur lequel la formation était dispensée.

Pour valider cette formation, les critères retenus ont été les suivants :

- Toute note inférieure à 10/20 à l'un des examens est éliminatoire ;
- Le candidat doit avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 au cumul des 2 notes.

En conséquence, nous avons le plaisir de vous informer que les résultats obtenus lors de la formation à laquelle vous avez participé, 15,30/20 au questionnaire et 18/20 à l'évaluation du circuit, vous permettent d'être désigné en qualité d'expert sécurité.

Vous remerciant une nouvelle fois de votre engagement et de votre précieuse contribution au développement de nos activités.

Nous vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des sports et de la réglementation



AIDE AUX CLUBS ORGANISATEURS



Le Président,

**Mesdames, Messieurs les
Président(e)s de moto-clubs
organisateur affiliés à la FFM.**

N/Réf. : JB/NL

Paris le 19 juin 2013.

Cher(e) Président(e),

Vous n'ignorez pas que les conséquences de l'évolution jurisprudentielle et de la sinistralité en matière d'assurance Responsabilité Civile Organisateur (RCO) ont conduit le Groupement de réassurance auquel adhèrent la quasi-totalité des assureurs français à réviser largement ses tarifs d'assurance RC des compétitions.

Dès cette année, le Comité Directeur de la Fédération avait décidé d'accorder à l'ensemble des clubs organisateurs une subvention de 350 euros par manifestation organisée afin d'atténuer cette charge supplémentaire.

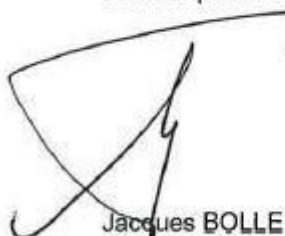
Je souhaite vous indiquer qu'en raison des augmentations importantes programmées l'an prochain en matière de RCO pour l'ensemble des compétitions motocyclistes (FFM, UFOLEP), la FFM a décidé d'accorder une aide de 1.000 euros par épreuve fédérale organisée l'an prochain.

A titre d'exemple, un club qui organisera trois compétitions en 2014 recevra 3.000 euros de subvention.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous en septembre prochain afin de vous annoncer les augmentations prévues par le Groupement de réassurance pour 2014.

Soyez certains de l'investissement au quotidien de la Fédération Française de Motocyclisme sur cette problématique déterminante sur l'avenir du sport motocycliste.

Je vous prie de croire, Cher(e) Président(e), à l'assurance de mes sportives salutations.



Jacques BOLLE

Je vous remercie de votre investissement.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

74, avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 00 - Fax 01 47 00 08 37 - e-mail : ffm@ffmoto.com
www.ffmoto.org - Siret 784 448 748 00029 - Code APE 9312Z

RETROCESSION SUR LICENCE NET



Le Président,

Mesdames et Messieurs les Président(e)s
de moto-clubs.

N/Réf. : JB/NL

Paris le 8 juillet 2013.

Cher(e) Président(e),

Le Comité Directeur de la Fédération a pris l'an dernier la décision d'associer financièrement tous ses clubs à la délivrance des licences annuelles entraînements à compter de la saison 2013.

Cela signifie que pour chaque licence entraînement (NET) délivrée par votre moto-club, celui-ci se verra rétrocéder 5 euros.

Nous avons donc le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli le chèque correspondant à la rétrocession qui vous est accordée pour la délivrance de vos licences NET entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013.

Un second envoi sera effectué début janvier 2014 tenant compte des licences émises lors du second semestre de l'année 2013.

Je profite de cet envoi pour vous remercier de votre investissement pour le développement de nos pratiques et de la valorisation de notre sport.

Je vous prie de croire, Cher(e) Président(e), à l'assurance de mes sportives salutations.

Jacques BOLLE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

74, avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 06 - Fax 01 47 30 08 37 - e-mail : ffm@ffmoto.com
www.ffmoto.org - Siret 794 448 748 00029 - Code APE 9312Z



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

INFOS GÉNÉRALES

Paris, le mercredi 03 juillet 2013.

NAJAT VALLAUD-BELKACEM VEUT-ELLE RÉTABLIR LE SUFFRAGE CENSITAIRE ?

La Ministre des Droits des Femmes, dans son projet de loi sur la parité, s'apprête à proposer un retour de près de deux cent ans en arrière dans l'avancée de la démocratie dans notre pays.

En effet, même s'il n'est pas question de le baser sur les revenus, à l'instar du suffrage censitaire, il s'agirait ici d'établir un suffrage fondé sur des critères discriminatoires au sein des fédérations sportives, aboutissant à une représentativité de la population équivalente à celle en vigueur aux plus beaux jours de la Restauration.

On peut imaginer les réactions que susciterait une initiative gouvernementale visant à accorder à une petite minorité de Français(e)s une représentation égale à 50% des parlementaires !

C'est pourtant ce que la Ministre propose au sein de certaines fédérations où le nombre de femmes (ou d'hommes) est très largement minoritaire.

A titre d'exemple, les 5% de femmes composant la population des licenciés du sport motocycliste seraient demain représentées par 50% des membres du comité directeur fédéral !

Il en est de même pour de nombreuses grandes fédérations sportives.

Si la parité des élus peut s'expliquer lorsque le pourcentage des hommes et des femmes composant une population est à peu près identique, tel le scrutin municipal par exemple, il devient absurde dans le cadre de structures où par choix ou goût, l'un des deux sexes est très largement plus représenté que l'autre.

Notons d'ailleurs que la notion de parité ne semble toujours pas à l'ordre du jour au parlement !

La Fédération Française de Motocyclisme (FFM) s'interroge également sur la constitutionnalité d'une telle disposition si elle était amenée à être promulguée.

Pour ces raisons, la FFM demande au gouvernement de ne pas tomber dans des dispositions dogmatiques et anti-démocratiques que rien ne justifie.

Les dispositions actuelles permettant d'assurer une juste proportion en matière de représentativité, basées sur le nombre de licenciés de chaque sexe, apparaissent comme parfaitement adaptées aux fédérations sportives.

Le Service Communication

PRIX MOYEN DES ENDURANCES TT DU GRAND EST

Date	Lieu	Hors Champagne	En Champagne
17-mars	Domart	56,00 €	
01-avr	Ailly	56,00 €	
07-avr	Maricourt	56,00 €	
14-avr	St Dié	55,00 €	
02-juin	Plomion	56,00 €	
09-juin	Goncourt		35,00 €
11-août	Ste Menehould		50,00 €
01-sept	La Besace		40,00 €
22-avr	Les Riez		45,00 €
29-sept	Mazel	48,00 €	
06-oct	Clastres	46,00 €	
13-oct	Thionville	50,00 €	
20-oct	Verdun	45,00 €	
27-oct	Rouvroy/M		
	Total	468,00 €	215,00 €
	Nbre épreuves	9	5
	Prix moyen par épreuve	52,00 €	43,00 €

Si les pilotes étaient équipés d'un transpondeur à 10€
Le prix d'un engagement en Champagne Ardenne
Serait dans la moyenne

En pièces jointes à la présente lettre

2 nouveaux CERFA

CERFA 13390*03 Organisation d'une épreuve

CERFA 13389*03 Homologation d'un circuit



Messieurs les Présidents des Ligues
Motocyclistes Régionales

Paris, le 10 juillet 2013

Dossier suivi par : VCR/GA

Objet :
Fin de validité de qualification d'officiels
PJ :
Liste d'officiels

Monsieur le Président,

Vous trouverez, ci-joint, la liste des officiels de votre ligue dont la qualification arrive à échéance au 31 décembre 2013. Par ailleurs, nous vous informons que ces personnes seront personnellement informées de la fin de validité de leur qualification courant août.

En outre et afin de répondre au mieux aux attentes de nos membres, nous vous serions gré de bien vouloir nous communiquer vos prévisions de formation pour fin 2013, début 2014 ou au moins 15 jours avant la tenue de celles-ci, afin d'établir un planning de formations à :
Mme Gwenaëlle AMARO – Secrétariat Formation des Officiel – gamaro@ffmoto.net.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Réglementation

Copie : Responsable des formations d'officiels au sein des ligues

LISTE DES OFFICIELS DONT LA QUALIFICATION PREND FIN AU 31/12/2013

CODE ADHERENT	CIVILITE	NOM	PRENOM	NOM FORMATION	SPECIALITE	DEGRE	DEBUT	FIN
184066	Monsieur	COLSON	JEAN-FRANCOIS	COMMISSAIRE TECHNIQUE		1	31/01/2009	31/12/2013
009935	Monsieur	FAIVRE	JOEL	DIRECTEUR DE COURSE	Course sur Sable	2	07/11/2012	31/12/2013
128990	Monsieur	LEBON	PATRICK	COMMISSAIRE TECHNIQUE		1	31/01/2009	31/12/2013
056123	Monsieur	PARANT	JEAN LUC	COMMISSAIRE SPORTIF	Rallyes Routiers	2	07/02/2009	31/12/2013
079806	Monsieur	PITOUX MASSON	JEAN PIERRE	COMMISSAIRE TECHNIQUE		2	20/02/2010	31/12/2013
113951	Monsieur	RABAH	JEAN PHILIPPE	COMMISSAIRE TECHNIQUE		1	31/01/2009	31/12/2013
058070	Monsieur	RAMEIX	BRUNO	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	2	24/04/2009	31/12/2013

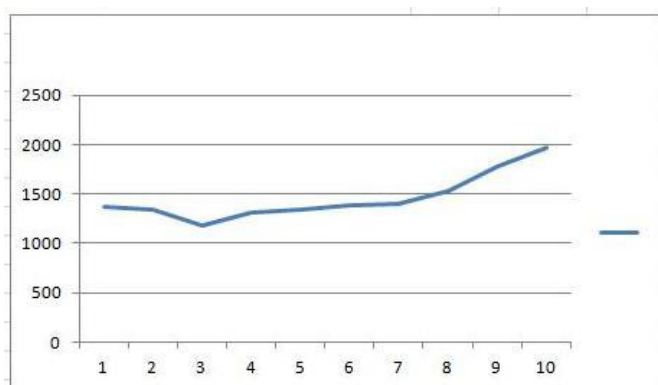


**Au cours des master kids, de nombreux maillots de la ligue ont été
vendus puis floqués au nom des pilotes.
Désormais, n'importe qui peut se promener avec le maillot de la ligue
Je suis très déçu.**

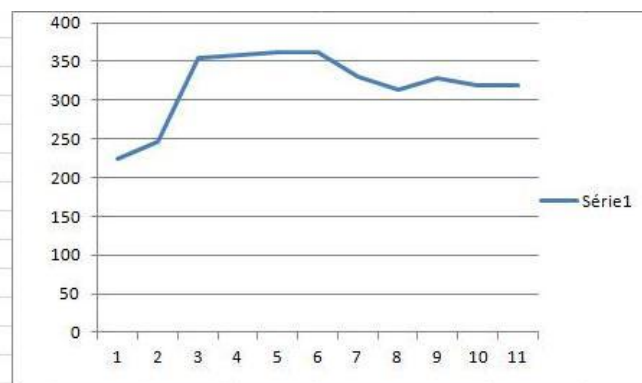
JPT

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES EN CHAMPAGNE DE 1995 A 2013

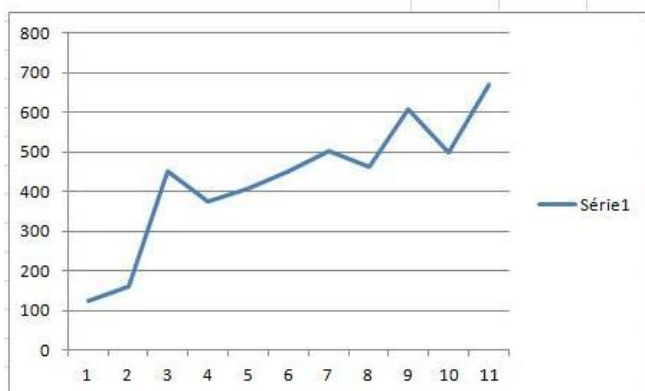
	1995 au 31/12	2000 au 31/12	2005 au 31/12	2007 au 31/12	2008 au 31/12	2009 au 31/12	2010 au 31/12	2011 au 31/12	2012 au 30/06	2012 au 31/12	2013 au 20/06
Total	625	1397	1801	1708	1783	1689	1713	1791	1598	2193	2017
Moins Licences journée		1375	1348	1183	1317	1349	1390	1406	1526	1778	1970
<u>OFFICIELS</u>		145	179	158	172	153	160	210	245	253	247
<u>OFFICIELS FIM</u>		7	1	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>LICENCES DIVERS</u>		4	52	46	89	92	98	48	81	82	101
<u>NATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES</u>	402	495	912	814	855	908	926	879	928	1068	1150
<u>NCA</u>	225	247	354	358	363	362	330	313	328	320	320
<u>NCB</u>	125	162	453	374	409	453	501	464	608	499	670
<u>INTERNATIONALES COMPETITIONS ANNUELLES</u>		1	10	7	9	8	11	8	10	10	5
<u>INTERNATIONALES JEUNES</u>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>EUROPEENNES COMPETITIONS ANNUELLES</u>		0	2	1	2	2	4	5	3	3	7
<u>LICENCES FIM CHAMPIONNAT ANNUELLES</u>		4	5	5	7	7	6	4	7	7	1
<u>LICENCES UEM CHAMPIONNAT ANNUELLES</u>		0	0	1	0	1	3	2	2	3	6
<u>NATIONALES EDUCATIVES ANNUELLES</u>		0	67	42	39	34	10	11	5	12	0
<u>NATIONALES ENTRAINEMENTS ANNUELLES</u>		18	83	78	105	102	137	187	195	286	419
<u>NATIONALES 1 MANIFESTATION</u>		1	414	499	447	315	308	376	70	405	47
<u>INTER/UE COMPETITIONS 1 MANIFESTATION</u>		21	25	17	12	15	8	4	2	6	0
<u>LICENCES FIM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION</u>		0	10	8	6	5	7	4	0	2	0
<u>LICENCES UEM CHAMPIONNAT 1 MANIFESTATION</u>		0	4	1	1	5	0	1	0	2	0
<u>TOURISME FFM</u>		494	37	31	39	42	35	51	50	54	34
<u>TOURISME LA.MO.TO</u>		0	0			0	0	0	0	0	0
<u>CARTE GUIDON VERT</u>		45		0	0	0	0	1	0	0	0
<u>DIVERS FFM</u>		13		0	0	0	0	0	0	0	0



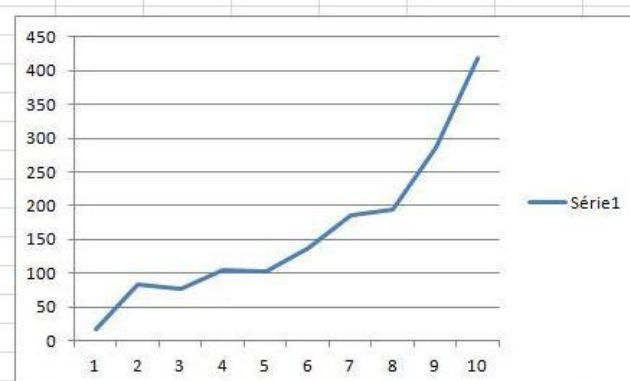
Total licences



NCA



NCB



Entrainement



mardi 02 juillet 2013

Le Parlement Européen réclame le contrôle technique des deux roues motorisés dès 2016

Consternation parmi les représentants des motards européens présents ce mardi 2 juillet à Strasbourg à l'occasion du vote sur le « paquet contrôle technique ».

Revenant sur le compromis adopté en Commission Transports le 30 mai dernier, les députés européens ont en effet réintégré lors du vote en séance plénière les deux roues motorisés dans le champ d'application de la réglementation européenne sur le contrôle technique. A une courte majorité, ils ont choisi de ne pas attendre les résultats de l'étude réclamée à la Commission Européenne pour juger de l'utilité de cette mesure.

La semaine précédente, des amendements visant à appliquer un contrôle technique périodique à certaines ou à toutes les catégories de deux roues motorisés avaient été déposés par des députés anglais, belges et roumains.

C'est la position belgo-roumaine d'Isabelle Durant et Silvia-Adriana Ticau qui a été retenue par la majorité des députés européens. Elle propose un contrôle technique sur la même périodicité que les automobiles (soit 4 ans-2 ans-2 ans).

Les députés français, néerlandais, suédois notamment, qui avaient été mobilisés par les associations motocyclistes de leurs pays respectifs ont voté dans leur ensemble contre le contrôle technique moto. Mais face à la majorité des pays qui disposent déjà de telles mesures réglementaires, cela n'a pas été suffisant.

La partie n'est pas pour autant perdue pour les motards et plus largement pour les citoyens européens face au lobbying de l'industrie du contrôle technique. En effet, le Conseil Européen a d'ores et déjà, et à la quasi unanimité, adopté une position diamétralement opposée à la voie choisie par le Parlement Européen aujourd'hui.

Le trilogue va donc se poursuivre entre Parlement Européen, Commission Européenne et Conseil des ministres de l'Union Européenne afin de trouver une porte de sortie à ce dossier.

La FFMC, la FFM et le CODEVER, qui n'ont pas ménagé leurs efforts au cours de l'année écoulée, étudient d'ores et déjà les meilleurs moyens de reprendre l'avantage.

Elles remercient toutefois l'ensemble des eurodéputés français qui se sont engagés à leurs côtés contre cette mesure inutile et coûteuse.

**Fédération Française
de Motocyclisme**

74 avenue Parmentier
75011 Paris
Tél. : 01 49 23 77 24
Fax : 01 47 00 08 37

communication@ffmoto.com

**Fédération Française
des Motards en Colère**

35bis rue des Messiers
93100 Montreuil
Tél. : 01 48 18 12 15
Fax : 01 48 18 03 19

contact@ffmc.fr

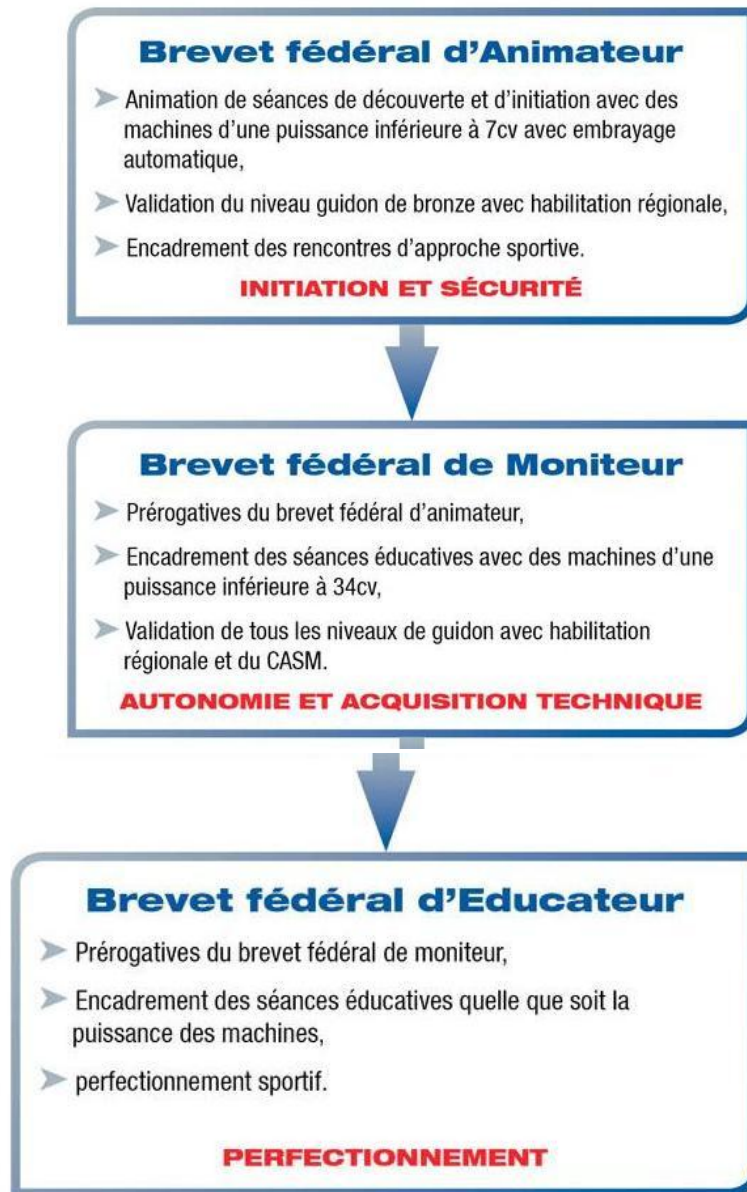
**Collectif de Défense
des Loisirs Verts**

1 rue Édouard Bouthier
89500 Villeneuve sur Yonne
Tél. : 09 650 444 76
Fax : 03 86 83 59 10

contact@codever.fr

Vous avez une bonne pratique sportive en moto, devenez éducateur dans votre club!

Pilote ou ancien pilote, vous désirez vous investir occasionnellement et bénévolement dans votre club, la Fédération propose 3 niveaux de qualification :



Les formations sont proposées par les organismes indépendants, habilités par la Fédération, suivants :

- Pro stage association (Assevillers – 80) : 06.15.46.14.27 ;

[Email](#)

- Pascal Finot Formation (P2F - Saint Ferréol le lac – 31) : 06.11.08.28.04 ;

[Email](#)

- Octium (Marcillat en Combraille – 03) : 04.70.51.68.07 ;

[Email](#)

A noter que les brevets fédéraux, peuvent donner accès aux certifications professionnelles et offrir la possibilité d'allègements